



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 08 octobre 2020

DATE DE CONVOCATION

02 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le huit octobre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, Mme Pascale CHERVET, M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient Absents/excusés : M. François BIGEARD (supplié par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppliéant de M. François BIGEARD), Mme Marie-Françoise DUPAS (supplée par M. André LONGCHAMP), M. Jean-Marie FERREUX (supplié par Mme Laurence VIENNET), Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Martial PARIZOT (supplié par Mme Bernadette BERGER), M. Emmanuel PONTILLO (supplié par Mme Stéphanie PEPIN), Mme Laurence VIENNET (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, 4^{ème} Vice-président délégué aux l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux transports et à la Transition énergétique.

08/10/2020/19

| | |
|---|----|
| NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : | 36 |
| PRÉSENTS : | 33 |
| VOTANTS : | 33 |

Objet : Groupement de commandes pour la réalisation d'un diagnostic de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI)

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'acte constitutif du groupement de commandes relatif à la réalisation d'un diagnostic de la qualité de l'air intérieur,
- **APPROUVE** l'adhésion au groupement de commandes, constitué entre la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise et les communes de BESSEY-LÈS-CÎTEAUX, CESSEY-SUR-TILLE, COLLONGES-ET-PREMières, GENLIS, IZIER, LONGCHAMP, PLUVET et THOREY-EN-PLAINE, en vue de choisir un prestataire en vue de réaliser un diagnostic de la qualité de l'air intérieur,
- **ACCEPTE** la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise en tant que coordinateur dudit groupement,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer la convention de groupement de commandes relatif à la réalisation d'un diagnostic de la qualité de l'air intérieur,

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente d

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 19 octobre 2020

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la
Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr